## SONDAGE DE 1999 AUPRÈS DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Les réponses du MAECI ont été plus favorables que celles du reste de la fonction publique pour les sujets suivants (écart positif de 6 à 15 %)

- Habilitation: Les employés considèrent que leur opinion compte à l'égard des décisions et des actions qui ont une incidence sur leur travail, et qu'ils peuvent prendre des initiatives (+7 %).
- Processus de sélection dans l'unité de travail : Les employés ont le sentiment que la sélection des employés dans leur unité de travail est équitable et que la personne choisie répond aux exigences du poste (+6 %).
- Alignement des objectifs : Les objectifs de la direction générale sont bien compris et concordent avec les objectifs du Ministère (+6 %).
- Échange de renseignements efficace : Ce fait est observé particulièrement entre les unités de travail (+8 %).
- Service à la clientèle : Les réponses révèlent que les employés sont proactifs pour ce qui est de s'enquérir des besoins des clients (+10 %).
- Clarté de l'orientation : Les employés jugent qu'ils sont en mesure d'expliquer l'orientation du Ministère à d'autres personnes (+15 %).
- Reconnaissance : 78 % des répondants ont affirmé exprimé aux autres leur appréciation de la qualité de leur travail (+9 %).